

LA MAISON D'EMILIE, à Insming

La sablière de la façade avant. *Etat, désordres et restauration.*



Une sablière est une poutre horizontale, maîtresse, d'un pan de bois, sur laquelle reposent les poteaux, les potelets et les décharges. Elle a pour fonction de servir de tirant et d'équilibrer les charges venues de ces pièces horizontales et obliques. Les pans de bois d'un étage comptent deux sablières : la basse et la haute ; ceux de deux étages, trois sablières : basse, intermédiaires et haute. A l'origine, en 1717, la maison d'Emile était construite entièrement en bas de bois, mais, lorsque le rez-de-chaussée a été repris en pierre vers 1840, la sablière intermédiaire du pan de bois est devenue la sablière basse de l'unique pan de bois de l'étage.

Sa moulure laisse penser qu'au départ, le pan de bois de l'étage se trouvait en léger encorbellement sur celui du rez-de-chaussée.



Dans les années 1840, lorsque le pan de bois du rez-de-chaussée a été remplacé par une maçonnerie de pierre plus épaisse, le faîte de celle-ci a été raccordé à la sablière à partir d'un solin de mortier, dont l'inconvénient était qu'il ne permettait plus à la sablière de se ressuyer des eaux de pluie qui pouvaient s'infiltrer entre ce solin et elle. Mais il était préférable de conserver cette disposition, l'inclinaison du solin permettant une évacuation des eaux non infiltrées.



Après la dépose de ce solin, dégradé, le mur de pierre a été provisoirement recouvert de tuiles.



La sablière se montrait par endroits particulièrement détériorée, vidée de sa matière. Le choix de la garder en place était motivé par son âge et son authenticité, mais il serait nécessaire de la doubler intérieurement par une poutre porteuse.



En 2012, les travaux de restauration de cette structure ont donc consisté à déposer les tuiles et à reprendre l'arase du mur, ce qui a permis de dégager convenablement toute la moulure de la sablière.

Le parti ayant été pris de ne pas reconstituer le pan de bois d'origine, cette moulure était destinée à se retrouver couverte par un nouveau solin.





Pour commencer, la sablière a été soigneusement nettoyée à la brosse à chiendent, pour supprimer les gravas et les poussières.

Elle a ensuite été traitée avec le produit de substitution du carbonylé, aujourd'hui interdit. Il s'agit de l'Oxydol, de la marque Targobois.



Enfin, la sablière a été protégée par un goudron végétal, de type goudron de Norvège, provenant du pin, de manière à ce qu'elle soit rendue étanche aux pluies qui pourraient s'infiltrer derrière le nouveau solin.

La dépose de la partie supérieure de la maçonnerie de pierre du rez-de-chaussée, de la façade, nous a permis de découvrir que les deux poteaux corniers de l'ancienne ossature n'avaient pas été déposés, mais intégrés dans la nouvelle maçonnerie. On observe également, sur cette photo, ce qu'il reste de la partie inférieure de la sablière.



Sous la sablière, le linteau de la porte d'entrée est constitué d'une poutre de remploi.

L'ancien solin et le haut de la maçonnerie de pierre ont été déposés pour permettre le traitement de la moulure de la sablière, destinée à être recouverte par le nouveau solin.





L'arase sur mur a été maçonnée, avec des pierres assez plates, en conservant la distance nécessaire pour la mise en place du solin incliné.

Les clous du grillage autrefois destiné à permettre une meilleure tenue du mortier sur le linteau de la porte de l'écurie, ont été arrachés.



Les pierres et les briques de l'arase ont été maçonnées au mortier de chaux aérienne et de sable de Moselle.



Dernière étape, le nouveau solin a été maçonné, avec une inclinaison qui permettra à la pluie de glisser. Il ne laisse d'apparence que la moulure haute de la sablière.

Les parties creuses de la sablière ont été comblées par un mélange de sciure de bois et de goudron végétal.



La façade avant étant exposé au nord, les pluies n'y battent pas directement, il n'est pas nécessaire que le mortier du solin ait une forte capacité hydraulique.



La reconstitution du solin va permettre de poser la troisième couche de l'enduit de la façade.



En cas de risques d'infiltration de pluie entre le solin et la sablière, il suffira de mettre en place un joint à base de résine élastique, mélangée à du ciment blanc et teintée de sable colorant, de la même couleur que celle du mortier.